

Valérie Moga nommée présidente d'Audience : une nouvelle dynamique au service de l'inclusion patrimoniale des personnes en situation de handicap

Audience, association engagée depuis plus de quarante ans aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs familles, annonce la nomination de Valérie Moga à sa présidence.



Créée en 1982 et partenaire historique de l'ASAC-FAPES, Audience œuvre pour favoriser l'autonomie financière et la protection patrimoniale des personnes en situation de handicap grâce à des solutions d'épargne adaptées à leurs besoins spécifiques. L'association partage les 3 valeurs de performance, « care » et solidarité qui fondent l'action de l'ASAC-FAPES.

Administratrice de l'association depuis 2012, professionnelle reconnue de la protection des majeurs vulnérables et spécialiste de la gestion de patrimoine, Valérie Moga succède à la présidence d'Audience avec l'ambition de renforcer la visibilité de l'association, de faire évoluer ses solutions d'épargne et de développer son rôle d'information et d'accompagnement auprès des familles.

Une expertise au croisement de la protection juridique et du patrimoine

Juriste de formation, après une première partie de carrière dans la gestion de patrimoine, Valérie Moga s'est orientée vers la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs lors de sa professionnalisation issue de la loi du 5 mars 2007.

Exerçant aujourd'hui à titre libéral auprès des Tribunaux judiciaires de Bayonne, Dax et Mont-de-Marsan, elle accompagne au quotidien des personnes vulnérables dans la protection de leurs intérêts personnels et patrimoniaux. Titulaire du Mastère Spécialisé de l'IMPI (management du patrimoine et de l'immobilier) de Kedge Bordeaux puis du DESS Gestion de Patrimoine ainsi que du premier Diplôme Universitaire « Gestion de Patrimoine des Seniors et des Personnes Vulnérables » délivrés par l'AUREP de Clermont-Ferrand, elle dispose d'une

expertise reconnue à l'intersection de l'accompagnement humain, de la protection juridique et de la gestion patrimoniale.

Moderniser les solutions pour mieux accompagner les familles

Sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, Audience souhaite engager une nouvelle phase de développement afin de mieux répondre aux attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Parmi les priorités identifiées figure l'évolution du contrat Épargne Handicap proposé par l'ASAC-FAPES. Aujourd'hui commercialisé sous la forme d'un contrat monosupport, ce dispositif pourrait à terme évoluer vers une offre multisupport afin d'intégrer un large éventail d'actifs financiers, tout en conservant sa vocation première : permettre aux bénéficiaires de se constituer une épargne sans remettre en cause l'accès aux aides auxquelles ils peuvent prétendre.

L'association entend également élargir sa réflexion à l'ensemble des enjeux patrimoniaux liés au handicap, qu'il s'agisse de l'épargne, de la transmission ou de la protection des proches à chaque étape de la vie.

Faire de l'inclusion financière un levier d'autonomie

Si l'inclusion est souvent abordée sous l'angle de l'éducation, de l'emploi ou de l'accessibilité, les questions d'épargne, de protection patrimoniale et de transmission demeurent encore largement méconnues. Pourtant, elles constituent un facteur essentiel d'autonomie, de sécurité financière et de sérénité pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

La nouvelle présidente d'Audience entend ainsi renforcer le rôle d'information et de sensibilisation de l'association à travers l'organisation de webinaires, de conférences et de contenus pédagogiques destinés aux familles, aux aidants et aux professionnels afin de favoriser une meilleure connaissance des dispositifs existants et leur accès au plus grand nombre.

Très investie dans les initiatives favorisant l'inclusion dans le monde du rugby, Valérie Moga porte une vision du handicap fondée sur la participation, l'autonomie et la citoyenneté. Une conviction qui guidera les prochaines orientations de l'association.

« Après quatorze années passées au sein du conseil d'administration, je suis honorée de poursuivre mon engagement à la présidence d'Audience. Mon parcours m'a permis de mesurer combien les questions de protection juridique, d'épargne et de transmission sont essentielles pour sécuriser le parcours de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Pourtant, ces sujets demeurent encore trop souvent méconnus ou insuffisamment anticipés. Mon ambition est de faire d'Audience un acteur toujours plus utile, visible et innovant, capable d'accompagner les familles dans leurs réflexions et de promouvoir l'inclusion financière », précise Valérie Moga, présidente d'Audience.

« La nomination de Valérie Moga s'inscrit pleinement dans la mission que porte la Fédération FAPES depuis plus de quarante ans : défendre les intérêts de ses adhérents en proposant des

solutions d'épargne adaptées aux besoins de chacun. Grâce à son expertise reconnue de la protection des personnes vulnérables, à sa connaissance historique de l'association et à son engagement en faveur de l'inclusion, Valérie Moga donnera une nouvelle impulsion à cette association, dont le rôle est essentiel pour accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles. À travers Audience, nous réaffirmons notre volonté de promouvoir une épargne toujours plus accessible, protectrice et adaptée aux parcours de vie de nos adhérents les plus vulnérables », précise Éric Muller-Borle, président du cabinet de courtage FAPES Diffusion (ASAC-FAPES).

Contacts presse - Agence FARGO

Yaëlle BESNAINOU : ybesnainou@fargo-sachinka.com - 06 16 83 45 18

Max CORDIER : mcordier@fargo-sachinka.com - 07 82 17 52 73

À propos d'ASAC-FAPES

L'ASAC-FAPES est un rassemblement d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financières adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et qui sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, l'ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4,5 milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage FAPES Diffusion, marque appartenant à la Fédération Fapes pour ses associations membres Asac, Audience, Appeir et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévenance et de solidarité.

L'ASAC-FAPES est membre de France Epargne, Fédération des associations indépendantes de Défense des Epargnants pour la retraite (ex FAIDER), qui représente 2 000 000 d'épargnants et gère 67 milliards d'encours.

www.asac-fapes.fr

À propos d'Audience

Créée à l'initiative d'ASAC-FAPES en 1982, Audience œuvre pour l'accès des personnes en situation de handicap à des solutions d'épargne adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs familles. L'association accompagne ses adhérents dans leurs démarches de protection patrimoniale et contribue à promouvoir une approche inclusive de l'épargne et de la prévoyance.

www.asac-fapes.fr/audience